

## Journée mondiale de la santé et sécurité au travail : amplifier les actions !

Une nouvelle édition de la journée mondiale de la santé et sécurité au travail a été organisée le 28 avril 2023. **Cette année, elle explore le thème d'un environnement de travail sûr et sain en tant que principe et droit fondamental au travail.**

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes meurent des suites d'accidents du travail ou de maladies professionnelles chaque jour pour un total de plus de 2,78 millions de décès par an dans le monde. En outre, il y a chaque année quelque 374 millions d'accidents du travail non mortels, qui entraînent une absence du travail, selon l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Un sujet qui résonne encore plus et qui coïncide avec une mobilisation syndicale sans précédent contre une réforme des retraites injuste et brutale, qui pénalisera par ailleurs le financement de la prévention des accidents au travail, alors que la France est toujours tristement championne d'Europe en la matière.

La Fédération FO de la Métallurgie félicite les initiatives de prévention qui sont faites dans les entreprises, mais nous ne devons pas nous éloigner des vraies améliorations des conditions de travail en amont, dans les petites et moyennes entreprises, qui sont vitales. Tous crient haut et fort que la sécurité est une priorité, alors mettons les moyens et remettons en place le CHSCT dans les entreprises quelle que soit leur taille.

On ne va pas au travail pour se faire mal !

Paris, le 28 avril 2023

### **Contact :**

Géraldine NIVON, Secrétaire Fédérale en charge de la mission Santé et Sécurité au travail  
Tél : 06 67 12 73 28